

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « POMPES FUNEBRE DE L'AGNEBY » en abrégé « P.F.A »

Siège Tiassalé, N'douci, N'DOUCI, non de la Sous-Préfecture et de la Mairie de N(Douci, dans la circonscription de Tiassalé 08 BP 2780 Abidjan 08, Lot non défini, Ilot non défini

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 20/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « POMPES FUNEBRE DE L'AGNEBY

» en abrégé « P.F.A »

Objet : La société a pour objet, en tous pays et plus particulièrement en République de Cote d'Ivoire:

- Toutes opérations construction et vente de cercueil;

-Enlèvement et transfert de corps;

- Divers;

et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Tiassalé, N'douci, N'DOUCI, non de la Sous-Préfecture et de la Mairie de N(Douci, dans la circonscription de Tiassalé 08 BP 2780 Abidjan 08, Lot non défini, Ilot non défini

Dirigeant(s) Mlle OHOUO N'TAHO EDITH-ALINE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-TIA-2022-B-288 du 23/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2022 du 23/01/2023

